



Territoires des Hauts-de-France

L'arrondissement de Compiègne : un territoire dynamique sous influence francilienne

Au 1^{er} janvier 2016, 182 000 personnes habitent dans l'arrondissement de Compiègne, soit un cinquième de la population de l'Oise. Depuis 1990, la population y augmente sans discontinuité, portée exclusivement par un excédent naturel. Comme dans l'ensemble du département, la situation économique y est plus favorable que dans la région même si le taux de chômage reste à un niveau élevé. L'industrie y compris la conception-recherche occupe une place prépondérante dans l'emploi local.

Benoît Riem

Situé dans le département de l'Oise, l'arrondissement de Compiègne comprend 156 communes, dont deux de plus de 10 000 habitants (Compiègne et Noyon). Avec 182 000 habitants au 1^{er} janvier 2016 (*figure 1*), il se place au niveau départemental derrière les arrondissements de Senlis (282 000 habitants) et Beauvais (229 000 habitants). Il bénéficie de la proximité avec l'Île-de-France, région avec laquelle les déplacements sont facilités par l'autoroute A1 (*encadré*). Avec une densité comparable à celle observée au niveau départemental (143 habitants au km²), l'arrondissement a la particularité d'avoir une surface boisée importante (un tiers de la superficie totale), avec notamment les forêts domaniales de Compiègne, Laigüe et Ourscamps-Carlepont.

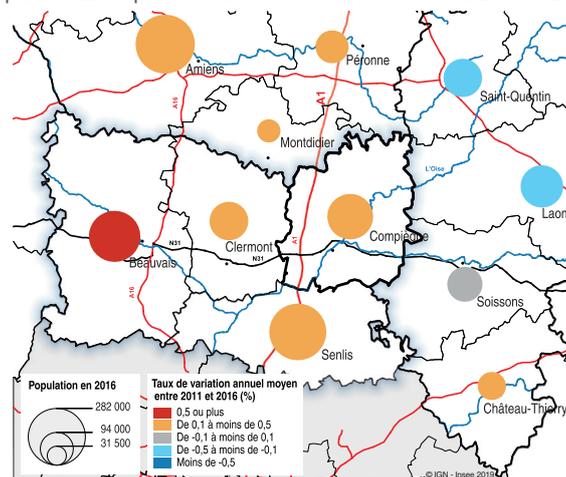
Une croissance démographique portée exclusivement par l'excédent naturel

Même si la croissance s'affaiblit, la population de l'arrondissement de Compiègne ne cesse d'augmenter depuis 1990. Entre 2011 et 2016, elle augmente au même rythme que celle du département, avec une croissance annuelle moyenne de 0,4 %, soit 3 700 habitants supplémentaires (*figure 2*). Cette dernière est portée exclusivement par un solde naturel positif, le solde migratoire (*définitions*) étant nul.

À l'horizon 2050, la population progresserait dans l'arrondissement, mais à un rythme moins soutenu que dans les autres arrondissements isariens (0,1 % par an contre plus de 0,3 %). Elle atteindrait 187 000 habitants, soit 5 000 habitants supplémentaires. Comme au niveau départemental, la population du territoire vieillirait fortement et le nombre des seniors doublerait. Il y aurait ainsi 115 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans en 2050, contre 59 pour 100 actuellement.

1 Une croissance démographique dynamique dans l'arrondissement

Population 2016 par arrondissement et évolution entre 2011 et 2016



Source : Insee, recensements de la population 2011 et 2016.

Quatre néo-bacheliers sur cinq quittent l'arrondissement

Les 15 à 29 ans représentent une part légèrement plus élevée dans l'arrondissement que dans le département (18,0 % contre 17,5 %). Ce constat est sans doute à relier à l'offre de formation d'enseignement supérieur bien présente sur le territoire. Parmi les néo-bacheliers qui font leur entrée dans l'enseignement supérieur, seuls un cinquième poursuivent leurs études dans l'arrondissement. Les autres étudient pour la moitié dans l'académie d'Amiens et pour un sur dix dans l'académie de Lille. Seuls 5,7 % des sortants partent étudier en région parisienne.

2 Un taux de pauvreté bien inférieur au taux régional

Principaux indicateurs démographiques et économiques

	Arrondissement de Compiègne	Oise	Hauts-de-France
Population au 1 ^{er} janvier 2016	182 266	823 542	6 006 870
Taux de croissance annuel moyen entre 2011 et 2016 (en %)	0,4	0,4	0,2
Part des moins de 20 ans (en %)	25,7	26,7	26,3
Part des 65 ans ou plus (en %)	16,7	15,5	16,4
Nombre d'actifs occupés au lieu de résidence	73 420	340 580	2 266 640
Nombre d'emplois au lieu de travail	69 150	272 010	2 118 540
Taux d'activité des 15 à 64 ans (en %)	73,0	74,4	70,7
Part d'actifs ayant un emploi dans la population des 15 à 64 ans (en %)	62,5	64,1	58,6
Taux de chômage au sens du recensement de la population (en %)	14,4	13,9	17,2
Taux de pauvreté (en %)	13,5	13,4	18,6
Niveau de vie médian (en euros)	20 790	20 960	18 980
Part des diplômés de l'enseignement supérieur (en %)	25,0	23,9	23,2

Sources : Insee, recensements de la population 2011 et 2016, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2016.

Encadré : Un quart des actifs travaillent hors de l'arrondissement

Parmi les 73 420 actifs occupés qui résident dans l'arrondissement, seul un quart ont un emploi en dehors. Cette part est la plus faible du département. Elle est par exemple deux fois plus faible que dans les arrondissements de Clermont et de Senlis. Le fait que l'arrondissement de Compiègne affiche le taux de concentration de l'emploi (*définitions*) le plus élevé du département (avec 94 emplois pour 100 actifs occupés) explique en partie cette situation. Parmi les actifs travaillant en dehors de l'arrondissement, 38,6 % ont un emploi dans la région Île-de-France et 27,7 % dans l'arrondissement de Senlis.

Les actifs venant travailler dans l'arrondissement sont moins nombreux que les sortants : 15 600 contre 19 800. Ces entrants occupent 23 % des emplois de la zone et proviennent quasi pour moitié (45 %) des arrondissements voisins de Senlis et de Clermont.

Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation.

Le **taux de chômage** au sens du recensement de la population est la proportion du nombre de chômeurs au sens du recensement dans la population active au sens du recensement.

Le **taux d'activité** des 15 à 64 ans est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Avec le recensement, les **personnes actives ayant un emploi** peuvent être comptées à leur **lieu de résidence ou à leur lieu de travail**. Au lieu de résidence, on parle d'actifs en emploi. Au lieu de travail, on parle d'emploi au lieu de travail ou plus brièvement d'emploi. Le rapport du nombre d'emplois au nombre de personnes actives occupées constitue le **taux de concentration de l'emploi**.

Le **taux de pauvreté** correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian de la population française.

Un quart des habitants est diplômé de l'enseignement supérieur dans l'arrondissement, une part légèrement supérieure à la moyenne départementale.

Un marché du travail favorable

Dans le département, comme dans l'arrondissement, le taux d'activité (*définitions*) est supérieur au taux régional (respectivement 74,4 % et 73,0 % contre 70,7 %). Le taux de chômage (*définitions*) est de 14,4 %, un taux légèrement supérieur au taux départemental (13,9 %).

Le niveau de vie médian, qui s'élève à 20 790 euros dans l'arrondissement, est proche de celui du département (20 960 euros) mais supérieur à celui observé dans la région (18 980 euros). Le taux de pauvreté (13,5 %) (*définitions*), identique au niveau départemental (13,4 %), est ainsi très inférieur au taux régional (18,6 %).

L'emploi industriel encore très présent

Fin 2015, les 13 500 établissements actifs dans l'arrondissement emploient 62 300 salariés, soit 90 % des emplois présents dans l'arrondissement. Les grands établissements se situent majoritairement le long de la Vallée de l'Oise. Avec 18 % des emplois salariés, l'industrie occupe une place importante dans l'arrondissement y compris dans le domaine de la conception-recherche grâce à l'implantation de plusieurs établissements : Plastic Omnium dans la fabrication de produits en plastique, Saint-Gobain dans la transformation du verre et Colgate-Palmolive, Chanel Parfums Beauté ou encore Bootik dans l'industrie chimique. L'administration publique reste toutefois le principal pourvoyeur d'emplois salariés (30,2 %), même si ce secteur représente une part moins importante qu'en moyennes départementale et régionale (respectivement 33,0 % et 35,6 %). Enfin, l'emploi agricole représente une part légèrement plus faible qu'aux niveaux départemental et régional : 2,0 % contre 2,2 %.

Insee Hauts-de-France

130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769 59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :

Jean-Christophe Fanouillet

Rédacteur en chef :

Solène Hilary

Cartographe :

Mickaël Brefort

ISSN 2494-3606

© Insee 2019

Crédits photos : © Laurent Ghesquière

Pour en savoir plus

- Sur le site Insee.fr : Rubrique Dossier complet, comparateur de territoire, statistiques-locales.insee.fr
- « Au 1^{er} janvier 2016, 823 500 habitants dans l'Oise », *Insee Flash Hauts-de-France*, n° 60, décembre 2018.
- « Oise : 896 500 habitants à l'horizon 2050 », *Insee Flash Hauts-de-France*, n° 52, juillet 2018.
- « Entrée dans l'enseignement supérieur : plus de mobilités avec les autres académies à Amiens qu'à Lille », *Insee Analyses Hauts-de-France*, n° 79, juin 2018.
- « Des fonctions productives et logistiques très présentes dans les aires urbaines », *Insee Analyses Hauts-de-France*, n° 66, décembre 2017.

